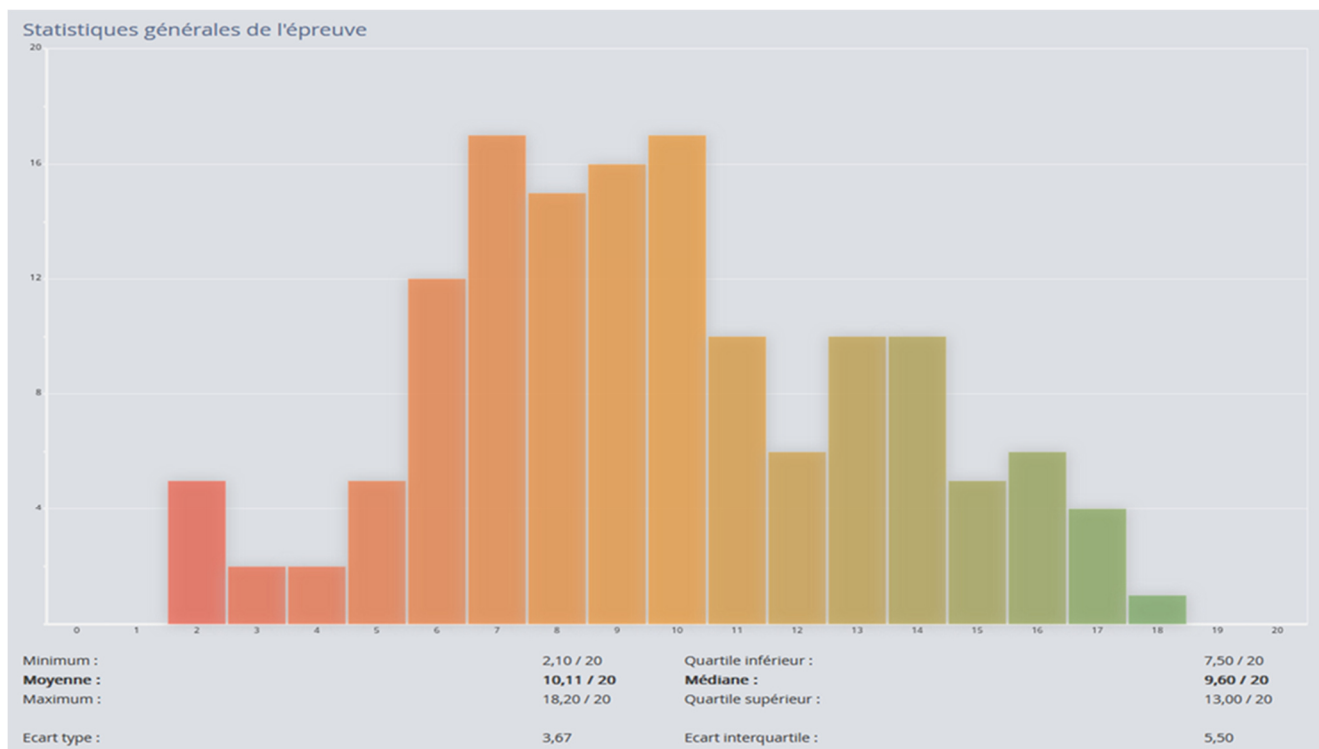




RAPPORT DE L'ÉPREUVE ÉCRITE D'ANGLAIS



Pour la troisième année consécutive, l'épreuve sous sa nouvelle forme a fait l'objet d'une attention bienveillante et mesurée de la part du jury.

Les remarques qui suivent se veulent positives et ont pour but de guider les futurs candidat(e)s dans leur préparation à l'épreuve.

Pour autant, elles ne sont ni exhaustives ni trop prescriptives afin de laisser la possibilité à d'autres solutions pertinentes de traitement des exercices d'être expérimentées.

I. Présentation de l'épreuve

1. Première partie

Les candidat(e)s se voient proposer deux articles répondant aux critères suivants :

- d'une longueur cumulée comprise entre 900 et 1000 mots,
- ayant un ancrage clair dans l'aire linguistique et culturelle anglophone,
- pouvant toucher des domaines variés et exprimer un ou plusieurs points de vue.

Précision de taille : l'un des deux articles est tiré de la presse française et doit représenter « entre 25% et 40% du nombre total de mots des deux articles ».

En d'autres termes, les candidat(e)s ont à traiter un texte en français de 250 à 400 mots environ et un texte en anglais de 600 à 750 mots. La première partie de l'épreuve consiste en une question destinée à tester la

compréhension des deux articles de presse.

Il est précisé que la réponse à la question doit être produite « *in your own words* », ce qui revient à dire que le/la candidat(e) doit démontrer sa capacité à rapporter dans un anglais correct des informations tirées d'un document écrit en français.

La longueur de la réponse attendue est de 220 mots avec une tolérance de +/- 10%.

2. Deuxième partie

Cette partie de l'épreuve consiste en « *une question de production écrite destinée à évaluer la capacité d'argumentation du/de la candidat(e) dans un anglais fluide et clair* ». Le/la candidat(e) se voit donner le choix entre deux questions, dont l'une « *peut être en lien avec la thématique des articles supports de la question de compréhension* ».

La longueur de la réponse attendue est de 220 mots avec une tolérance de +/- 10%.

3. Notation

Chacune des deux parties de l'épreuve compte pour 10 points sur 20 et, comme précédemment, l'évaluation reflètera le fait que l'épreuve n'a pas pour fonction d'évaluer le niveau linguistique des candidat(e)s dans l'absolu, mais de les classer dans le cadre d'un concours, les notes obtenues ne comptant que pour l'admission.

II. Commentaire sur l'épreuve 2026

1. Question de compréhension

Les deux textes soumis à l'étude cette année traitaient de la menace du président Trump d'imposer des droits de douane de 200 % sur le vin français et de la réaction d'un viticulteur des Costières de Nîmes.

Le premier avait pour titre « *Trump Threatens 200 Percent Tariffs on French Wine* » et avait été publié dans *The New York Times* le 20 janvier 2026. Le second, intitulé « *Dans le Gard, un rosé « For sure » pour parler des taxes américaines* » était paru sur *Ici (France Bleu)* le 10 février 2026. La question posée était la suivante : « *How do political tensions affect the wine sector according to the two articles? Answer the question in your own words* ».

La question de compréhension tient donc sur deux textes dont l'un est en français. De ce fait, à la tâche plus traditionnelle qui consiste à extraire et reformuler en anglais de l'information contenue dans un texte écrit dans cette même langue, s'ajoute celle de devoir pratiquer la même activité avec la difficulté supplémentaire que peut présenter la retranscription en anglais d'informations sélectionnées dans un texte en langue française. En effet, même si la consigne précise « *in your own words* », certains termes présents dans le texte anglais peuvent être réutilisés en cas d'incapacité à en trouver d'équivalents, ce qui n'est pas possible à partir d'un texte en français. Cette difficulté supplémentaire peut pénaliser les candidat(e)s les moins bien armé(e)s en termes de ressources lexicales, critère pertinent lorsqu'il s'agit d'évaluer des compétences linguistiques et sur lequel nous reviendrons plus loin dans ce rapport.

Faire porter la question sur deux textes présente également une autre caractéristique : il peut être intéressant, voire nécessaire, de comparer la façon dont ils abordent leur thématique commune.

Les textes proposés présentaient dans leur approche du sujet des différences et des similitudes particulièrement remarquables. Celles-ci devaient absolument être soulignées par les candidat(e)s dans leur réponse à la question. Cette dernière les invitait explicitement à le faire en interrogeant non seulement le contenu des articles mais également la façon dont il est rapporté par les deux textes (*How do political tensions affect the wine sector according to the two articles?...*) (menace diplomatique d'un côté, humour de l'autre). L'aspect comparatif de la question devait donc transparaître à la lecture de la production du/de la candidat(e).

Le/la candidat(e) doit donc dans un premier temps lire avec attention la question qui lui est soumise et la comprendre. Sa formulation n'est pas le fruit du hasard et doit absolument être prise en considération. En effet, dans la mesure où il faut produire un travail beaucoup plus court que les deux textes sources, la tâche de sélection de l'information à restituer est fondamentale (il ne s'agit pas de redire *tout* ce que disent les textes) et cette

sélection doit être guidée par la question posée. La compréhension du texte en anglais est bien entendu un préalable nécessaire pour pouvoir en extraire les éléments de réponse indispensables à la question posée.

Ensuite, l'objectif qui doit mener le travail est de sélectionner/restituer les informations qui seraient nécessaires à un interlocuteur n'ayant pas connaissance des documents pour lui permettre de répondre lui-même de façon claire et complète à la question posée. Dans cette perspective, l'organisation de l'information lors de sa restitution est déterminante, et le respect des rapports chronologiques ou de causalité entre les événements rapportés est très important.

Cette année, les copies offrant des réponses de bonne qualité suivaient ces principes en ne se contentant pas de la simple énumération linéaire ou dans le désordre et sans hiérarchisation des informations contenues dans les textes, mais en privilégiant de façon structurée/ordonnée et logique/cohérente, celles relatives à *the impact of political tensions on the wine sector* (exportations menacées, incertitude économique, le vin comme outil de communication, de politique, symbolique...), sujet de la question posée, au détriment d'autres faits/éléments négligeables au regard de cette question (les réactions du monde politique, la question du Groenland, la réaction de M. Macron, la riposte de l'Europe...).

Pour conclure sur cet aspect, c'est une analyse comparative et non un résumé des textes qui était attendue. Dans ce contexte, une mise en relation entre les deux articles était nécessaire.

Dernier point, mais d'importance lui aussi : au moins mentionner les articles, « sources » de l'écrit produit, paraît une précision indispensable dans un monde où la question de la fiabilité de l'information et de la nécessité de pouvoir la vérifier se pose de manière parfois dramatique. Cette compétence s'acquiert normalement dès le collège dans le cadre de l'EMI. Renvoyer aux textes par des expressions comme « *the first article/the second article* » ou « *the French article/the English article* » n'est pas suffisant pour permettre à un virtuel lecteur de savoir d'où provient l'information. Les identifier uniquement par le nom de leurs auteurs non plus. Ne pas même mentionner l'existence des sources pose problème.

Enfin, poser la question en préambule, en évitant de la reformuler maladroitement ou différemment semble essentiel pour ne pas perdre de vue le sujet et éviter l'écueil du hors sujet :

**How wine sector is used as a tool for making political tensions?* → syntaxe de la phrase interrogative, contresens + formulation maladroite de « *make political tensions* »

Suggestion de formulation correcte : « *Political tensions affect the wine sector in several/different ways, as shown by both articles...* ».

Ce principe sera d'ailleurs rappelé pour la question d'expression.

Quelques rares candidat(e)s ont proposé un plan qui reprenait les différentes manières dont les tensions politiques affectaient le secteur du vin ou qui mettait en évidence les convergences et les divergences entre les deux textes.

2. Question d'expression

Les candidat(e)s avaient le choix entre deux questions.

Première question d'expression

Cette question a été très minoritairement choisie.

Elle était en lien avec la thématique commune aux deux textes, *les relations internationales et les produits agricoles comme outils politiques, économiques et symboliques* : « *Why do certain agricultural products (such as wine, wheat or dairy products) become political or symbolical tools in international relations ? Give examples.* »

À la lecture des copies plusieurs remarques générales s'imposent, qu'il faut, dans une optique de transférabilité aux sujets à venir, considérer quatre principes intéressants à respecter.

Principe 1 : La question posée doit être introduite/contextualisée de façon pertinente et adroite.

Il est préférable d'éviter les généralisations maladroites ou erronées, qui ne permettent pas d'introduire la question de façon pertinente :

**Food is essential for life so it is for politic...*

- *Today it's really important for countries to get with others...*
- *At the Moyen Age the resource trade have been very important for population...*
- *Agricultural products are a part of the tools used to change international relation...*
- *Agricultural products have a lot of destiny...*
- *Countries have individual ways of functioning where agriculture might be a more endangered sector...*

Principe 2 : Toute reformulation de la question posée doit se faire —si toutefois elle est nécessaire— avec la plus grande prudence.

Certains candidats ne se préoccupent pas ou oublient de poser/rappeler la question.

D'autres se croient obligés, à la fin d'une brève introduction, de poser la question mais en des termes différents qui peuvent en faire, au final, une *autre* question, souvent (très) mal formulée :

- *So does producers can ameliorate world relations by selling their products?*
- *How the international trading can become a political tool?*
- *How to agricultural product have an impact and affect international relation?*
- *The question is: if any product could become a tool in international relations?*
- *In other words, how the agricultural industry is used as a diplomatic tools in international relations?*

Ces reformulations, au-delà des fautes de langue qu'elles peuvent contenir (cf. *Infra* : 3 Langue ; Grammaire), semblent sous-tendre la réflexion du/de la candidat(e) qui souhaite répondre à la question véritablement posée. Pour autant, elles ne doivent pas se substituer totalement à la question d'origine. Sans quoi l'interrogation perd sa dimension problématique, argumentative, dialectique, pour devenir une demande d'information attendant une réponse purement descriptive.

D'autres encore, après avoir repris la question d'origine, proposent un plan, souvent en deux parties. Cependant la formulation de ces propositions, au-delà des fautes de langue qu'elles contiennent elles aussi (cf. *infra* : 3. Langue ; Grammaire) engage parfois le/la candidat(e) sur une mauvaise voie et l'éloigne de la question de départ :

- *We'll see how or why they are known and the consequences on politics.*
- *We'll do a little retrospective and see what conflicts and treats agriculture was a main part of and what resulted of it.*

Dans le cas qui nous intéresse et pour conclure sur le principe évoqué en 2, la question clairement énoncée ne nécessitait pas en réalité de reformulation particulière.

Principe 3 : La question demande à être analysée dans toute sa portée.

L'argumentation n'est recevable que si elle porte sur la question posée dans son ensemble.

Outre la nécessité de s'interroger sur les termes *agricultural products* (voir paragraphe ci-dessous) et *international relations* (interactions entre états, relations diplomatiques entre pays, commerce mondial et économie internationale...), deux aspects essentiels méritaient d'être étudiés. Or si le terme *political tool* a été largement utilisé et analysé (dans sa dimension diplomatique et économique : échanges commerciaux, négociations, arme commerciale, levier, tarifs, embargo, moyen de pression, restrictions...), l'expression *symbolical tool* n'a pas toujours été clairement définie et développée. Pour autant, les textes à l'étude ainsi que le sujet proposé, offraient des exemples de produits agricoles, symboles d'identité nationale et culturelle, de traditions, de visibilité, de savoir-faire et d'expertise, qui lorsqu'ils se trouvaient au cœur de relations/disputes commerciales internationales, révélaient toute leur valeur politique et économique ainsi que leur pouvoir symbolique.

Le mot « *certain* » (« *certain agricultural products* ») pouvait laisser à penser que tous les produits agricoles n'avaient pas la même valeur et qu'il fallait les distinguer. Par ailleurs, le gaz naturel et le pétrole qui ont été pris comme exemples par quelques candidat(e)s, ne sont pas considérés comme des produits agricoles.

Enfin, les produits agricoles pouvaient être présentés comme un moyen de pression indirecte sur le débat public et sur les décisions politiques. Cet aspect a été largement ignoré par les candidat(e)s.

Pour rappel : la question, du fait de sa dimension dialectique, doit mener à une argumentation et demande donc à être saisie dans ses principaux enjeux.

Le but pour le/la candidat(e) n'étant pas de trouver l'exemple irréfutable qui permettrait d'y répondre de manière définitive, mais de démontrer sa capacité à *argumenter* et, pour rappel, les dictionnaires décrivent un argument comme « un raisonnement, une preuve ». Concrètement, cela signifie que les éléments apportés doivent être

discutés, évalués et non assésés sans discernement. Il est conseillé de commencer par faire le point sur ses connaissances (qui pouvaient dépasser les limites de nos frontières puisque la question ne portait pas sur un pays en particulier) et sur ce qui pouvait être réutilisé des textes (tensions commerciales entre les EU et la France, l'Europe, taxes sur les importations de vin...).

Principe 4 : La réponse proprement dite à la question posée doit rester la partie principale de cet exercice d'expression.

Si des exemples sont demandés, il est tout aussi explicitement demandé que ceux -ci appuient ou soutiennent la réponse, pas qu'ils en tiennent lieu. Les productions se contentant de donner des exemples sans les relier à la thématique proposée ne constituent pas une ni même la réponse à la question posée. Il faut aller au bout de son raisonnement et l'expliquer. Ajoutons que les exemples/arguments donnés sont parfois farfelus ou erronés (gaz, pétrole, mangas japonais...) :

**USA developed a tractor and tools like John Deer to produce more...*

**At the moyen Age the ressource trade have been very important for population, like the silex trade...*

Ils ne démontrent pas, ou bien alors de façon très maladroite, pourquoi certains produits agricoles deviennent des outils politiques ou symboliques dans les relations internationales.

Deuxième question d'expression

Cette question (2) en revanche, a été très majoritairement choisie. Pour autant, elle a posé quelques difficultés aux candidat(e)s qui l'ont sélectionnée.

Elle se rapprochait d'une idée contenue dans un des textes, l'utilisation par un producteur de vin d'une expression devenue virale pour faire face aux droits de douane imposés par les EU : « *Do you think social media and communication strategies can change the impact of political tensions ? Give examples* ». Elle offrait aux candidat(e)s possédant des connaissances sur l'actualité, la politique et la société, une bonne opportunité de répondre de manière satisfaisante. Les textes préalablement étudiés pouvaient également servir de base à l'argumentation des candidat(e)s (l'annonce des taxes américaines, les tensions politiques et commerciales entre les EU et la France, les stratégies commerciales « *for sure* » ...).

Il n'est d'ailleurs pas inutile de rappeler que de manière générale, une bonne connaissance du monde anglophone sera toujours un atout dans une épreuve d'anglais.

La question permettait donc de donner son opinion (*Do you think*) sur un sujet souvent abordé, parfois controversé - les réseaux sociaux, la communication et les stratégies de communication - mais utilisé ici dans le cadre de tensions politiques.

Elle invitait le/la candidat(e) à s'interroger sur les liens possibles entre les tensions politiques, leur impact et les réseaux sociaux, les stratégies de communication.

Enfin, il est nécessaire de souligner ici que les principes énoncés pour la question précédente restent valables pour la seconde question :

Principe 1 : La question posée doit être contextualisée de façon pertinente.

Principe 2 : Toute reformulation de la question posée doit se faire —si toutefois elle est nécessaire— avec la plus grande prudence.

Ici la question revenait à dire si oui ou non le/la candidat(e) pensait que les réseaux sociaux et les stratégies de communication pouvaient modifier l'impact des tensions politiques ? et d'illustrer la réponse donnée à l'aide d'exemples pertinents.

Principe 3 : La question demande à être analysée dans toute sa portée.

La question posée nécessitait de s'interroger sur le sens et la portée des termes tels que « *political tensions* », « *impact of political tensions* », « *social media* », « *communication strategies* ».

Bien souvent le lien entre les tensions politiques et les réseaux sociaux, les stratégies de communication n'a pas été démontré. La portée du terme « *impact* » n'a pas non plus été mesurée.

Principe 4 : La réponse proprement dite à la question posée doit rester la partie principale de cet exercice d'expression.

Comme indiqué plus haut, multiplier les exemples ne fait pas argumentation : une liste des avantages et des

inconvenients des réseaux sociaux ne prouve rien en soi. Les exemples doivent être mis au service d'un raisonnement clairement exposé, afin que le lecteur puisse juger à quel point ils peuvent être considérés comme démontrant effectivement ce qu'ils entendent démontrer. Leur simple existence ne suffit pas.

Enfin, la question en elle-même est un prétexte et les candidat(e)s ne sont pas jugé(e)s sur leur opinion sur le fond, l'exercice étant d'ailleurs désigné comme un exercice **d'expression** ayant pour objectif affiché **d'évaluer la capacité d'argumentation**. En d'autres termes, le/la candidat(e) a parfaitement le droit d'exprimer une opinion personnelle. Celle-ci en revanche, doit être argumentée.

Quelques pistes de réflexion :

Social media → amplification of political tensions through increased visibility, rapid dissemination of information, of political statements (going viral). Example: tariffs announcements → widely shared and discussed thus affecting public opinion more seriously.

Communication as a tool to respond positively and creatively to political tensions. Example « For sure » label = helps reduce the negative effects and create new opportunities.

Limits = social media and communication strategies can influence perception (how tensions are perceived) but their impact remains limited (it can't resolve the tensions, nor does it change political decisions).

3. Langue

La qualité de l'expression écrite mérite qu'on s'y attarde. L'essentiel des points a été perdu sur des erreurs dont le jury considère qu'elles méritent d'être sanctionnées —sévèrement pour certaines— dans la mesure où elles sont commises après de longues années d'études comprenant l'enseignement de l'anglais. Il s'agit en particulier —et tout simplement— d'un manque de maîtrise du lexique courant et des règles grammaticales élémentaires, pour certaines abordées dès les premières classes du collège et sans cesse rappelées ensuite, car incontournables, tout au long de la scolarité.

Cette année encore, les copies pourraient servir de support à la constitution d'un véritable catalogue de la plupart des approximations et erreurs imaginables en anglais. Si le jury a indiqué en préambule qu'il souhaitait laisser la possibilité à d'autres solutions pertinentes de traitement des exercices d'être expérimentées, il souhaite cependant rappeler que la langue anglaise, elle, suit des règles à peu près immuables.

Lexique

Les termes **implicate*, **disaccord*, **replicate*, **abording* (pour *aborder un sujet*), **apprecied*, **return of*, **to conclued*, **commun interet*, **profited*, **let place to*, **take a place*, **to do difference*, **to do a sensibility*, **destruict*, **a democracy government*, **to make pressure*, **a changement of*, **answer at*, **to vehicule ideas...* n'existent pas. On peut tirer un enseignement constructif de ces créations : Il est que le problème ici n'est pas qu'un(e) candidat(e) en difficulté invente un terme ou en utilise un à mauvais escient (il lui faut bien tenter quelque chose), mais qu'il/elle ne connaisse pas des mots d'un usage courant. Par ailleurs, des mots/expressions aussi indispensables que *news*, *fake news*, *misinformation*, *media*, *the United States*, *politics*, *politician*, *policy*, *produce*, *producer*, *threat*, *threaten* sont tout aussi mal maîtrisé(e)s : **informations*, **social medias are*, **a democracy government*, **U.S.A are*, **politics people*, **peoples...*

Pour finir sur le lexique il faut souligner l'importance particulière, compte tenu des tâches demandées, du vocabulaire nécessaire à la construction du propos/l'organisation des idées : *first of all*, *however*, *on the one/the other hand*, *even though*, *moreover* etc. sont des termes dont la maîtrise est particulièrement précieuse dans la mesure où leur mauvaise utilisation entravera, à la lecture, la compréhension du cheminement de l'argumentation.

Il est à noter que cette année la majorité des candidats a respecté ce principe et mis à part quelques cas, les connecteurs logiques ont été utilisés à bon escient. L'application de certains candidats dans la recherche d'un plan logique et dans l'utilisation des liaisons doit être soulignée et prise en compte. Le jury se doit cependant de rappeler que la forme, aussi juste soit elle, ne prévaut pas sur le fond et qu'une construction logique d'arguments qui ne répondent pas à la question posée se verra au final, pénalisée.

Grammaire

Catalogue non exhaustif : **to answer at*, **I am agree*, **can said*, **for influence*, **was creating by*, **was threaten by*, **the both texts*, **both of texts*, **misinformation who*, **what* (à la place de *that*), **the people and his power*, **a quickly conclusion...* les exemples sont nombreux et portent sur des points qui ne présentent pas de difficulté

particulière. Là aussi, pour rester constructif on indiquera les quelques grands chapitres dont une maîtrise à peu près correcte permettrait d'éliminer la majorité des erreurs : la détermination, les pronoms personnels (sujet, complément), les adjectifs possessifs, la place de l'adjectif, les temps, les verbes irréguliers, la voix passive (source de nombreuses erreurs cette année encore), l'expression de la durée (since, for), la dizaine de constructions verbales possibles, les modaux, sans oublier la syntaxe, et en particulier la construction des questions, que certain(e)s candidat(e)s ignorent ou négligent :

Social media and communication strategies can/could change the impact of political tensions? In which measure could we consider social media and communication strategy can change the impact of political tension? But social media can be a tool against political tension or not?

De telles créations, surtout lorsqu'elles prétendent avoir, en tête de copie, une valeur introductive en reformulant la question posée, ont un effet extrêmement négatif.

4. Forme

Le rapport de l'an dernier peut sur ce point aussi être repris mot pour mot. Y étaient dénoncés : l'écriture indéchiffrable, les textes en blocs dénués de paragraphes distincts, les deux exercices à peine séparés ou annoncés, les pages couvertes de ratures, les marques de comptage des mots qui compliquent la lecture. Cela reste malheureusement encore souvent vrai. Pour ce qui est du nombre de mots, ajoutons qu'il est bien précisé que le nombre de mots doit être indiqué, (tout comme le numéro du sujet d'expression écrite choisi) et — cela arrive, au-delà d'un oubli — qu'un comptage manifestement insincère sera sanctionné.

Conclusion

Une conclusion en forme de vademecum, ce qu'il faut retenir :

Pendant la préparation

— Étendre/consolider son vocabulaire général, à commencer par les temps et les verbes irréguliers. Les ressources sont innombrables. Pour commencer par faire le point un site comme celui de l'*Oxford Learner's Dictionary*, par exemple, propose les listes des 3000/5000 mots formant les bases lexicales de l'anglais (compatibles avec le CECRL).

— Mémoriser les principaux mots outils indispensables pour les exercices demandés, en particulier ceux qui guideront la compréhension par le lecteur de l'exposé de son raisonnement.

— S'approprier la construction des principales formes que peut prendre la phrase anglaise (et en particulier la question).

— S'approprier les principales formes verbales de la conjugaison de l'anglais, y compris engageant des auxiliaires de modalité. La plupart de ces constructions sont invariables et ont des correspondances à peu près fiables avec des formes françaises.

Pendant l'épreuve

Pour la question de compréhension :

— Lire attentivement la question pour en distinguer les termes clés et envisager ce qu'ils impliquent.

— Ne pas s'arrêter au contenu des textes, mais voir en quoi ils se rencontrent/distinguent dans leur approche de la thématique qu'ils partagent.

— Préparer l'organisation et le format de son propos en conséquence (pour éviter tout retour, parce qu'on n'a pas atteint le nombre de mots, sur un point qu'on avait achevé de traiter). Un brouillon est recommandé.

Pour la question d'expression :

— Lire attentivement les questions pour en distinguer les termes clés et envisager ce qu'ils impliquent (en l'occurrence cela peut aussi aider à choisir la plus favorable).

— Ne pas hésiter à préciser en quoi la question relève de la problématique, « interroger la question » elle-même.

— Donner la priorité aux arguments/explications/raisonnements, les exemples convoqués devant les illustrer et non les remplacer.

Le jury peut assurer aux futur(e)s candidat(e)s que se préparer et composer en suivant les conseils simples prodigués ci-dessus ne pourra que se révéler payant le jour de l'épreuve.

Le jury d'anglais du concours CPGE-TB